

2018 : Enfin une bonne saison pour les abeilles !

Après 6 années difficiles, les abeilles ont pu refaire le plein de miel grâce à une météo favorable. Les producteurs ont enfin pu reconstituer leurs stocks.

11% de ruches mortes

Les pertes des ruches au cours de l'hiver ont été semblables à l'année passée (voir le compte rendu de notre enquête régionale Grand Est¹). Si cette moyenne n'est pas excessive (10% étant considéré comme « normal »), certains apiculteurs ont pourtant subi à leur niveau des pertes bien plus importantes : notre enquête permet de mettre en évidence les facteurs explicatifs, en 1^{er} lieu liés au parasite *Varroa*.

Un printemps tardif mais brutal

Alors que les abeilles étaient menacées de famine en mars, en raison du froid et de la pluie persistante, le printemps est arrivé brutalement aux alentours du 10 avril, imposant tout de suite des conditions estivales. Les colonies d'abeilles ont rattrapé leur retard de développement et ont même assuré de belles récoltes (miellées de colza et pissenlit, mais aussi fruitiers, prunelières, aubépine ...). La première miellée de printemps digne de ce nom depuis 2012 ! A noter toutefois un calendrier de floraison en avance de 3 à 4 semaines (l'acacia a débuté sa floraison dès le 1^{er} mai sur les secteurs précoces d'Alsace) et un chevauchement des floraisons (il n'y a pas eu de « trous entre les miellées »). Ces changements désorganisent le travail habituel des apiculteurs et le comportement des abeilles. Curieusement, l'essaimage a été très faible.

Des récoltes très satisfaisantes

Malgré quelques orages, les miellées suivantes ont elles aussi été productives, notamment sur miel de tilleul dont les stocks étaient épuisés (en raison des très mauvaises récoltes des années précédentes). L'été, très sec, n'a en revanche pas permis de belles miellées de « châtaignier » et « de montagne » ... mais a favorisé une miellée de « sapin » (miellat de pucerons). Ce miel prisé aura été abondant sur quelques rares secteurs du massif des Vosges, alors que sur la plupart des secteurs la miellée n'aura duré qu'une courte semaine.

Signalons enfin une récolte extrêmement abondante de miel de luzerne en Champagne crayeuse. La sécheresse intense ayant retardé la coupe de la luzerne, offrant ainsi une durée de floraison plus longue, associée à des températures supérieures à 24°C (température minimum pour la montée du nectar dans cette plante) ont favorisé ces belles récoltes, permettant aussi aux colonies de stocker des réserves en nourriture pour l'hiver. Une telle aubaine est exceptionnelle !

Un prix du miel en baisse sur le marché du gros

Le bilan économique se redresse pour les apiculteurs. Alors que ces 6 dernières années leurs récoltes avaient chuté d'environ 50 %, la saison 2018 aura permis des récoltes moyennes allant de 25 et 50 kg par ruche selon les situations et les parcours suivis par les ruches. Pour rappel, la production de référence pour un professionnel installé en Alsace est de 20 à 35 kg par ruche.

Sur le marché du gros, le prix d'achat du miel est en forte baisse (hors label BIO). Par exemple, le miel de luzerne a vu son prix d'achat chuter à 3€ du Kg, bien en dessous du prix de revient qui se situe entre 4.50€ et 5.00€/Kg. La concurrence avec les miels d'importation n'est pas favorable à nos producteurs. Un projet de création de marque locale pour valoriser les qualités des miels Champenois et Lorrains est à l'étude.

Sur le marché du détail (vente directe), le prix du miel en se maintient autour de 14€/kg (hors miel de sapin qui atteint 20€/kg). Ce mode de commercialisation est priorisé par nombre de producteurs alsaciens car il permet une maîtrise de la valorisation de sa production (moyennant un important investissement en heures de travail). Les stocks étant à nouveau constitués, les producteurs pourront lisser leurs ventes sur les prochaines années.

¹ Sur le site de l'ADAGE - www.adage.adafrance.org/exploitation/pertes.php

Le prix de l'essaim se maintient autour de 100 à 150€ et le prix de la reine fécondée augmente pour atteindre environ 35€.

Miel d'Alsace : un miel qui n'a rien à cacher

La production de miel sous I.G.P. MIEL D'ALSACE s'est envolée pour dépasser les 100T (contre 50T en 2015). Cette démarche de certification permet de certifier l'origine des miels, apportant une protection réelle aux consommateurs face aux miels importés et/ou frauduleux. L'I.G.P. MIELS D'ALSACE déploie une campagne de communication vers le grand public, avec son slogan « Miel d'Alsace certifié : un miel qui n'a rien à cacher » et son site internet www.miel.alsace.

Des menaces à l'horizon ...

Outre la crainte de l'arrivée du petit coléoptère des ruches (*Aethina tumida*) actuellement en Italie, un autre insecte menace déjà notre apiculture : le frelon asiatique, qui ne cesse de progresser. Les premiers sont arrivés il y a 3 ans en Champagne et sont dorénavant bien installés, exerçant déjà une pression sur les ruches dans certains secteurs notamment dans les zones proches d'un cours d'eau (le frelon asiatique ayant un besoin important en eau pour développer son nid).

Une autre menace, plus classique, est liée à la propagation de maladies des abeilles. Les conséquences pouvant être très graves dans le cas des maladies contagieuses (loque américaine). Or, l'engouement actuel pour l'abeille auprès du grand public pose la question de la formation initiale et du suivi sanitaire de toutes ces ruches. Se lancer dans l'apiculture sans formation préalable ni liens avec le monde apicole expose à de graves déconvenues. Le fait d'avoir des abeilles est une responsabilité qui engage la vigilance de chacun.

Si 2018 aura été une très bonne année pour la production de miel, cela semble plutôt un effet d'aubaine dû au dérèglement climatique qu'une situation stable pour les apiculteurs. Les événements climatiques extrêmes de ces dernières années ayant perturbé l'organisation technique de cette production, en remaniant tout le calendrier de floraison local. Les miellées évoluent et se déplacent (par exemple, le miel de sapin s'est récolté cette année sur de plus hautes altitudes qu'à l'accoutumée).

Entre dérèglement climatique, espèces invasives et menaces sanitaires, l'avenir de l'apiculteur demeure incertain. Il devra rester réactif pour anticiper et s'adapter aux nouvelles problématiques, qui occasionnent une charge de travail sans cesse croissante.

Alexis BALLIS - Conseiller Technique Apicole
Service Elevage - Chambre d'Agriculture d'Alsace
Tèl. : 03 88 95 64 04 - Port. : 07 89 68 04 38
a.ballis@alsace.chambagri.fr

Apiculture : une filière qui s'organise

La profession apicole poursuit son organisation, tant au niveau national que régional : la création d'une INTERPROFESSION vient renforcer au national la fédération nationale ADA France (fédération des ADA, Association de Développement de l'Apiculture) et l'Institut de l'Abeille ITSAP. En région Grand Est, l'association ADA Alsace a évolué pour devenir ADAGE (ADA Grand Est). Cette association de formation, de concertation et de soutien aux projets de la profession, œuvre pour que la profession soit mieux connue, reconnue et prise en compte.

L'ADAGE a rencontré un franc succès, lors de sa 1ère Journée Technique Apicole régionale, où plus de 60 apiculteurs sont venus assister aux conférences et échanger, ensemble.

Site Internet de l'ADAGE : www.adage.adafrance.org